



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU CENTRE-ABITIBI**



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU CENTRE-ABITIBI

309 P NP DM21

Projet d'exploitation du gisement de nickel
Dumont à Launay

6211-08-013

MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DUMONT À LAUNAY DE ROYAL NICKEL CORPORATION

PRÉSENTÉ AU

Bureau d'audience publique sur l'environnement

PRÉSENTÉ PAR

La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA)

644, 1re Avenue Ouest
Amos, Québec J9T 1V3
Téléphone : 819 732-8100
Télécopieur : 819 732-8101
Courriel : info@ccicentreabiti.ca

Site Internet : <http://www.ccicentreabiti.ca>

Représenté par

Monsieur Normand Gauthier, président

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p.3
Présentation	p.4
• Notre mission	p.4
• Nos valeurs organisationnelles	p.4
• Règlements généraux	p.4
Sujet	P.5
• Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont, Launay	p.5
Intérêt de la CCICA face au projet	P.6
• Historique des événements auxquels la CCICA a participé	p.6
Vigilance	p.7
• Maximisation des retombées économiques	p.7
• Recrutement de travailleurs qualifiés et non qualifiés dans un contexte de pénurie générale de main d'œuvre	p.8
• Planification des impacts lors de la fermeture du projet d'exploitation	p.10
En conclusion : L'acceptabilité du projet	p.11

INTRODUCTION

La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) œuvre sur le territoire de la MRC d'Abitibi dans le but de représenter les commerces, industries, professionnels et travailleurs autonomes.

Le contexte économique local et régional est en bonne santé depuis quelques années grâce à l'exploration et au développement de projet miniers. Une baisse a été observée à la suite de l'instabilité politique québécoise des dernières années et la fluctuation du prix des métaux, mais a tendance à remonter depuis le début de 2014.

Les autres secteurs de l'économie locale sont au point mort. La foresterie est en suspend depuis une dizaine d'année, l'agriculture demeure un secteur économique difficile, les organismes gouvernementaux sont peu présents dans la MRC d'Abitibi, les milieux communautaire et artistique quoique très vivants et proactifs n'offrent pas des salaires concurrentiels et le commerce de détail est dépendant du développement des autres secteurs.

Tel que le mentionne le mémoire de la Fédération des chambres de commerce du Québec sur le sujet, le développement industriel des vingt-cinq (25) dernières années de la MRC d'Abitibi est presque nul. Le projet de Royal nickel corporation demeure le projet le plus concret, le plus important et le plus avancé. La MRC et la région ne peuvent se permettre de repousser ce projet d'envergure.

La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) par sa mission, se doit d'être équitable envers l'ensemble de ses membres et de les représenter de manière à assurer une répartition juste des intérêts de chacun. Ainsi, Malgré l'appui qu'elle porte envers le projet Dumont de Royal nickel corporation, la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) doit demeurer vigilante dans ses actions afin d'assurer sa crédibilité envers tous les membres. Et cette crédibilité passe par des préoccupations légitimes envers le projet.

Ce mémoire vise à vous les présenter.

Nous traiterons donc de la maximisation des retombées économiques, de la main d'œuvre, ainsi que des impacts de la fermeture de la mine. Vous trouverez donc un bref survol de la situation, les mesures envisagées par la corporation et des recommandations de la CCICA.

Enfin, La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) conclura par l'appui positif au projet Dumont de Royal nickel corporation.

PRÉSENTATION

La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) est le plus important rassemblement de gens d'affaires de la MRC d'Abitibi. Elle regroupe plus de 375 membres actifs en provenance de tous les milieux d'affaires : commerces, industries, professionnels et travailleurs autonomes.

Notre mission

La CCICA est un organisme à but non-lucratif voué à la croissance des entreprises et à la représentation des gens d'affaires membres grâce à des activités de réseautage et de formation, à l'animation de comités et à la mise en œuvre de partenariats avec les organismes de développement économique.

Nos valeurs organisationnelles

- **Proactivité** : Nous sommes à l'affût des tendances relatives à notre région et veillons à informer, conseiller et accompagner nos membres et collaborateurs dans leurs actions respectives.
- **Coopération** : Nous collaborons avec nos membres et nos partenaires au développement et à la croissance de nos entreprises et de notre région.
- **Accomplissement** : Nous misons sur l'atteinte des objectifs de nos membres et collaborateurs.
- **Respect** : Nous réalisons notre mandat en reconnaissant que chaque personne et organisation possède une valeur et mérite notre considération.

Règlements généraux

Les règlements généraux de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi sont accessibles en tout temps sur notre site Internet¹ et sur demande auprès de notre adjointe administrative.

¹ http://ccicentreabitibi.ca/FR/APROPOS_REGLEMENT-GENERAUX

Sujet

Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont, Launay²

Royal Nickel Corporation projette d'exploiter un gisement de nickel situé sur des terres privées et publiques en partie dans les municipalités de Launay et Trécession (Villemontel) en Abitibi-Témiscamingue. Le projet prévoit l'exploitation d'une mine à ciel ouvert pendant 35 ans incluant deux années pour la préparation qui, à terme, créerait une fosse d'une longueur de 4,9 km, d'une largeur de 1,4 km et d'une profondeur maximale de 560 mètres.

Pour pouvoir exploiter cette mine, le promoteur devrait installer plusieurs équipements, notamment un concentrateur, un garage pour l'entretien des équipements de minage, un dépôt de carburants, un entrepôt et une unité d'assemblage d'explosifs, une station de concassage pour les granulats, une usine de traitement des eaux, un bâtiment administratif, en plus de procéder à l'aménagement de puits, puisards, drains et stations de pompage. Il devrait aussi aménager des bassins de sédimentation, des haldes pour les roches stériles, pour les dépôts meubles et pour le minerai de basse teneur ainsi qu'un parc à résidus miniers.

Le promoteur devrait aussi aménager une bretelle ferroviaire à partir de la voie ferrée du CN, une installation de chargement du concentré de nickel et un chemin d'accès à partir de la route 111 en plus de voir à l'installation par Hydro-Québec d'une ligne électrique de 120 kV.

Durant toute la durée de l'exploitation de la mine, le promoteur prévoit extraire 2,34 milliards de tonnes de minerai et de roches stériles lui permettant de produire 4,63 millions de tonnes de concentré de nickel, soit 0,4 % du minerai traité. Le concentré serait expédié par train à raison d'une dizaine de wagons par semaine vers le Port de Québec ou par camion vers Sudbury ou par une combinaison de ces deux modes de transport.

Le coût du projet a été évalué à 3,133 milliards de dollars (G\$), constitué d'investissements initial et d'expansion de 2,265 G\$ et de frais de maintien et de fermeture de 868 millions de dollars. En outre, les dépenses d'exploitation pour la durée de vie du projet atteindraient environ 10,8 G\$. Le promoteur estime qu'environ le tiers de ce montant serait dépensé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

² http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gisement_nickel_dumont/index.htm

Intérêt de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi face au projet

L'intérêt de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) face au projet Dumont de Royal Nickel à Launay réside principalement, tel que sa mission l'exige à :

- Veiller à la croissance des entreprises de la MRC d'Abitibi
- Représenter les gens d'affaires membres

À cet effet, la CCICA a suivi avec grand intérêt, l'ensemble des présentations et des démarches réalisées par Royal Nickel Corporation dans le développement de son projet Dumont situé à Launay depuis 2007, incluant les activités entourant les démarches reliées au Bureau d'audience publique en environnement (BAPE).

Historique des événements auxquels la CCICA a participé³.

2007

- Souper conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) ayant pour sujet la présentation du projet de Royal Nickel Corporation le 6 novembre 2007 à la salle Arizona du Complexe hôtelier Amosphère.

De février 2011 à février 2012 (Phase I)

- Séance d'information publique sur le Projet Dumont ayant eu lieu à Amos.
- Dîner conférence Corporation de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) ayant pour sujet la présentation du projet de Royal Nickel le 24 février 2011 à la salle Arizona du Complexe hôtelier Amosphère.
- Membre du comité consultatif constitué en mars 2011.
- Participation au trois (3) ateliers du comité consultatif du printemps à l'automne 2011.
- Participation à la journée porte ouvert du bureau régional d'Amos et du site d'exploration.
- Participation à la séance publique de rétroaction sur la démarche de consultation et l'avancement du projet.

De février 2012 à février 2013 (Phase II)

- Participation aux huit (8) rencontres du comité de consultation élargi.
- Émission d'un communiqué de presse de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) ayant pour titre *Étude d'impact environnemental et social de Royal Nickel Corporation : La CCI Centre-Abitibi appui le projet Dumont*, le 28 mars 2013.

Depuis février 2013

- Participation à la séance d'information sur l'évaluation des impacts et l'état d'avancement du projet.
- Participation à la journée porte ouverte du bureau régional d'Amos et à la visite du site d'exploration.

³ <http://www.royalnickel.com/fr/consultation.php>

- Dîner conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) le 3 avril 2014 afin de permettre à Royal Nickel Corporation de présenter le développement de son projet à la communauté d'affaires.
- Présence à la séance d'information tenue par le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) du 16 avril 2014 à la salle municipale de Launay.
- Participation à la rencontre d'information s'adressant aux groupes à vocation économique le 21 mai 2014.
- Présence aux audiences publiques du 13 et du 14 mai 2014 à la salle Olympia de l'Hôtel des Eskers à Amos.

Vigilances

Dans le cadre de ce projet, la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) demeure vigilante face aux aspects suivants :

- La maximisation des retombées économiques locales et régionales.
- Le recrutement de travailleurs qualifiés et non qualifiés dans un contexte de pénurie générale de main d'œuvre dans la MRC d'Abitibi.
- La planification des impacts lors de la fermeture du projet d'exploitation.

Maximisation des retombées économiques.

État de situation

Royal Nickel Corporation a évalué, par l'entremise de la firme Genivar (WSP), l'impact économique que le Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay aura sur le milieu local et régional à toutes les phases du projet.

Les retombées anticipées par la corporation ;

- **En phase de construction** : 212,5 millions de dollars, incluant 2 590 emplois directs et indirects.
- **En phase d'exploitation** : 3,2 milliards de dollars sur une période de trente-et-un (31) ans, incluant 510 emplois directs et 460 emplois indirects.
- **En phase d'opération et de fermeture** : La corporation parle de retombées régionales de 197 millions de dollars. Les deux (2) phases (opération et fermeture) se croiseront au cours des dernières années d'opération.

Mesures d'atténuation prévues par Royal Nickel Corporation

La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) est satisfaite de constater que Royal Nickel Corporation dans son document *Étude d'impact du projet nickélifère Dumont* –

*Milieu humain*⁴, entend mettre sur pied une politique d'optimisation de l'achat de biens et de services en région.

Selon les grandes lignes de ce document, Royal Nickel Corporation compte favoriser les entreprises dont le siège social est basé à proximité du projet dans les appels d'offres lorsque la compétence et le prix sont compétitifs.

La corporation considère également que la participation et/ou l'implantation d'entreprises de l'extérieur constitue un facteur structurant pour le milieu.

Nous sommes d'avis que cette façon de faire engendrera d'importantes retombées économiques locales et régionales, en plus de permettre à nos entreprises d'accroître leur compétitivité.

Recommandations de La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA)

- La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) réfère la Commission au *Guide des bonnes pratiques en matière de retombées économiques des projets majeurs*⁵, du Comité de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue (COMAXAT) qui pourra inspirer Royal Nickel Corporation dans ses pratiques, sans nécessairement conventionner les communications, tel que le prescrit le COMAXAT.
- La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) considère l'importance de son rôle en favorisant les rencontres entre la Corporation et les entreprises locales, ainsi que la communication des opportunités économiques. La Chambre souhaite être reconnue comme une courroie de transmission privilégiée de l'information auprès de ses membres.

Recrutement de travailleurs qualifiés et non qualifiés dans un contexte de pénurie générale de main d'œuvre.

État de situation

Royal Nickel Corporation est consciente que ses besoins de main d'œuvre créeront une pression sur le bassin de travailleurs disponibles dans le milieu.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est déjà en contexte de pénurie de main d'œuvre. Le portrait de l'emploi du marché du travail produit par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue est éloquent à cet effet

"L'Abitibi-Témiscamingue regorge de possibilités d'emploi dans de multiples secteurs d'activité! Dans la région, plus de 9 000 emplois ont été affichés sur le site Placement en ligne d'Emploi-Québec en 2011, et le quart des entreprises éprouvent des difficultés de recrutement, principalement liées au manque de qualification, et ce, dans plus de 140 professions et dans

⁴ ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET NICKÉLIFÈRE DUMONT – DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION – Fiche d'information thématique #6 **Milieu humain** – 10 décembre 2012

⁵ http://www.comaxat.com/images/uploads/files/comaxat_guide_des_bonnes_pratiques.pdf

plusieurs secteurs d'activité. Une situation attribuable à la meilleure performance du marché du travail depuis 20 ans. "⁶.

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

"L'Abitibi-Témiscamingue compte 5 209 établissements, dont 2 415 établissements de cinq travailleurs et plus. La région compte 64 529 travailleurs, dont 59 340 travailleurs dans les établissements de cinq travailleurs et plus.

- Bien que les établissements de cinq travailleurs et plus représentent 46,3 % de l'ensemble des établissements, ils emploient 92 % des travailleurs de la région.
- 75 % des travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue étaient employés à temps plein;
- Parmi les travailleurs, 42 % sont des femmes.

Embauche (douze derniers mois) :

- 76 % des établissements de cinq employés et plus de l'Abitibi-Témiscamingue ont embauché de nouveaux travailleurs;
- Nous estimons à 9 297 le nombre de travailleurs embauchés;
- 62 % des établissements invoquent le roulement de personnel comme raison d'embauche, c'est la principale raison évoquée.

Difficultés de recrutement (douze derniers mois) :

- 24 % des établissements de cinq employés et plus de l'Abitibi-Témiscamingue ont rencontré des difficultés de recrutement;
- Le manque de candidats qualifiés est la principale cause des difficultés de recrutement. "⁷

Mesures d'atténuation prévues par Royal Nickel Corporation

Élaboration d'une politique de ressources humaines comportant les éléments suivants ;

- ➡ Respect du principe de non-discrimination
- ➡ À compétence égale, favoriser la main d'œuvre locale
- ➡ Communication des opportunités d'emploi
- ➡ Encourager la persévérance scolaire

La Corporation a déjà mis en place des mesures de soutien au développement de la main d'œuvre par des alliances avec les institutions locales et régionales spécialisées en main d'œuvre et en éducation. Un document fort pertinent a, par ailleurs été produit, étayant les besoins selon les phases du projet, les formations requises, ainsi que les ressources du milieu en soutien à l'obtention des formations nécessaires⁸.

⁶ <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/regions/abitibi-temiscamingue/portrait-de-lemploi-et-du-marche-du-travail>

⁷ http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Abitibi-Temiscamingue/08_imt_enquete-mo_2010_portrait-global.pdf

⁸ http://www.royalnickel.com/docs/RNC-depliant_emploi_web.pdf

Ils estiment en effet que près de quarante (40) programmes de formation offerts en région peuvent mener à un emploi au projet Dumont, et que 60% des emplois à combler nécessiteront un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Recommandations de La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA)

La question de la disponibilité et de la provenance de la main-d'œuvre est une des préoccupations de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA). Nous représentons un bassin de petites et moyennes entreprises qui craignent de voir leur main-d'œuvre migrer de façon significative vers le projet Dumont.

Le fait que Royal Nickel Corporation s'engage à mettre en place d'une part, une politique d'embauche permettant aux institutions d'enseignement de se préparer à répondre à la demande grandissante et, d'autre part, des mécanismes d'intégration des travailleurs qui permettra d'élargir le bassin d'employés qualifiés nous rassurent quant à la pression qui s'exercera sur nos PME.

- La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) invite la minière à porter une attention particulière à la possibilité de collaborer avec les organismes de migration des travailleurs pour solliciter des employés provenant de l'extérieur de la région.

Ce type d'organisme participe activement à la bonne intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants qu'ils proviennent d'une autre MRC de la région, d'une autre région du Québec ou de l'extérieur du Québec. Ces travailleurs auraient de fortes chances d'amener avec eux des conjoints disposés à travailler au sein des entreprises et organismes de la MRC d'Abitibi et permettrait de répondre aussi aux multiples besoins de main-d'œuvre de la région. De plus,

Planification des impacts lors de la fermeture du projet d'exploitation

État de situation

Au cours des nombreuses années d'exploitation du site, les travailleurs, les municipalités, les fournisseurs et les sous-traitants bénéficieront de retombées économiques significatives. Toutefois, la fermeture du projet engendrera une transition économique que la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) estime important d'aborder. Il s'avèrera essentiel de planifier la fin de vie du projet, autant du côté des municipalités environnantes que du côté des travailleurs, des fournisseurs et des sous-traitants.

L'*Étude d'impact sur le milieu humain* fait référence à cette préoccupation du milieu socio-économique en admettant que la fermeture de la mine provoquera ;

- Des pertes d'emploi et la réduction des achats en région
- La détérioration possible de la sécurité économique des ménages
- La diminution des services à la communauté

Mesures d'atténuation prévues par Royal Nickel Corporation

La corporation propose de :

- Favoriser les entreprises dont le siège social est basé à proximité du projet
- Aviser les communautés d'accueil de la planification de la cessation des activités et les y associer par un comité consultatif communautaire pour prévenir les effets de la période de post-exploitation.
- Élaborer un plan de cycle de vie dans une perspective de développement socio économique durable.

Recommandations de La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA)

La fermeture d'un projet tel que celui de Dumont est incontournable et dépend en grande partie du contexte politique et du marché des métaux. La poursuite de l'exploration à proximité du site, le plan de fermeture et de restauration du site envisagé sur plusieurs années permettent de prolonger les impacts économiques positifs.

- La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) entend poursuivre sa participation aux différentes phases de vie du projet Dumont de Royal Nickel Corporation afin d'assurer son rôle dans le respect de chacun de ses membres qui comportent tant des PME que des industries.

En conclusion : L'acceptabilité du projet

À la lumière des informations obtenus jusqu'à ce jour, la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA), en sa qualité d'acteur de développement économique, renouvelle son appui positif au projet Dumont situé à Launay.

Elle réitère son désir d'accompagner la minière dans l'identification des fournisseurs de biens et services de la MRC d'Abitibi et de la région par le biais de son expertise et de son réseau régional des Chambres de commerce et d'industrie.

La corporation est, à notre avis, un modèle dans l'industrie minière en regard de son ouverture, de son écoute envers la population et les différents acteurs du milieu, ainsi que des processus de planification de projet qui respectent les trois volets du développement durable.

Nous demeurons vigilants, mais sommes confiants que Royal Nickel Corporation poursuivra sur cette lancée et maintiendra cette attitude de citoyen corporatif responsable.

- **En conséquence des éléments présentés, la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA) demande à la commission d'audience publique sur l'environnement de recommander au ministre, d'autoriser l'exploitation du projet nickélique Dumont de Royal Nickel Corporation sur le territoire de Launay.**